

## ADMINISTRATION

### AUTORITÉS ADMINISTRATIVES INDÉPENDANTES ET ÉTABLISSEMENTS SOUS TUTELLE

ANSM  
Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé

**Décision DG n° 2012-209 du 16 juillet 2012 portant nomination d'experts  
auprès de la Commission nationale de sécurité sanitaire des dispositifs médicaux**

NOR : AFSM1230433S

Le directeur général de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé,  
Vu le code de la santé publique, notamment les articles L. 5311-1, L. 5311-2, R. 5212-7 à R. 5212-11,  
D. 5321-7 et suivants ;

Vu la décision DG n° 2012-28 du 17 février 2012 portant nomination d'un expert auprès de la  
Commission nationale de sécurité sanitaire des dispositifs médicaux,

Décide :

#### Article 1<sup>er</sup>

Sont nommés experts auprès de la Commission nationale de sécurité sanitaire des dispositifs  
médicaux, à titre complémentaire pour l'année 2012 :

M. BRUNET (Philippe).  
Mme CHATELIN (Fabienne).  
M. FRENKIAN (Gilles).  
Mme GIRARD (Anne-Marie).  
M. GOMBERT (Fabrice).  
M. ISSAD (Belkacem).  
Mme MERCADAL (Lucile).

#### Article 2

Le directeur de l'évaluation des dispositifs médicaux est chargé de l'exécution de la présente  
décision, qui sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère des affaires sociales et de la santé.

Fait le 16 juillet 2012.

Pour le directeur général et par délégation :  
*Le directeur général adjoint,*  
F. HÉBERT